

PAYS DU GIENNOIS - SERVICES A LA POPULATION
PROPOSITION D'ORIENTATIONS ET D'UN PROGRAMME D'ACTIONS

THEME 1 - TRANSPORTS- DEPLACEMENTS

NB: Pour ce thème, les actions proposées ci-dessous seront conditionnées par les résultats de l'étude menée par l'ADETEC pour l'élaboration du Schéma Départemental des transports. A l'échelle du Pays, une couverture optimale de l'ensemble du territoire est à rechercher à partir d'une structuration préalable de l'offre (évaluation des besoins, rayons d'action, modalités d'organisation, fréquence, solvabilité...) et à partir d'une coordination des réseaux proposés par le Conseil Général et de ceux développés à l'échelle du Pays.

- FICHE ACTION N°1.1 Assurer une meilleure communication du service départemental (cf Conseil Général) 5**
- Opération A: Extraction, à partir des documents départementaux, des informations relatives au Pays
 - Opération B: Matérialisation des points d'arrêt de car
 - Opération C: Edition d'une brochure informative sur les aides existantes
- FICHE ACTION N°1.2 Améliorer les dessertes vers Orléans 7**
- Opération A: Soutien de l'aménagement routier entre Briare et Châteauneuf sur Loire
 - Opération B: Offre de liaisons par autobus semi-direct vers Orléans à certaines heures de la journée
- FICHE ACTION N°1.3 Améliorer les dessertes interurbaines et les dessertes des communes rurales vers les pôles urbains 9**
- Opération A: Mise en place d'un transport collectif pour la desserte des principaux pôles urbains du Pays
 - Opération B: Consolidation des transports locaux initiés par les communautés de communes
- FICHE ACTION N°1.4 Consolider les expériences engagées en matière de transport à la demande 11**
- Opération A: Développement de l'expérience de Taxi-TER
 - Opération B: Consolidation de l'expérience d'aide à la mobilité de l'association G-Fai
- FICHE ACTION N°1.5 Développer des modes doux de déplacement 13**
- Opération A: Création de pistes cyclables
 - Opération B: Prêt de vélos, de mobylettes pour demandeurs d'emploi (*élargissement possible pour activité touristique*)

THEMES 2 et 3 - COMMERCE DE BASE ET SERVICES MARCHANDS

FICHE ACTION N°2.1 Contribuer au maintien et à la consolidation des commerces	15
- Opération A: Création de Points Multiservices	
- Opération B: Poursuite de l'ORAC	

THEME 4 - EDUCATION FORMATION

FICHE ACTION N°4.1 Développer les actions en faveur du temps périscolaire	17
- Opération A: Création de garderies périscolaires	
- Opération B: Développement de l'aide aux devoirs - soutien scolaire	
FICHE ACTION N°4.2 Contribuer à la mise en place de programmes de formation	19
- Opération A: Contribution à la délocalisation des actions de formation continue	
- Opération B: Mise en place/financement de sessions de formation en réponse aux besoins des employeurs	

THEME 5 - EMPLOI - INSERTION

FICHE ACTION N°5.1 Favoriser le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle	21
- Opération A: Création d'une Maison de l'emploi	
- Opération B: Développement des actions d'insertion par l'activité économique	
- Opération C: Soutien des groupements d'employeurs	
FICHE ACTION N°5.2 Assurer une prise en charge globale des besoins des demandeurs d'emploi	23
- Opération A: Aide à la mobilité (voir fiche 4.1)	
- Opération B: Pré-formation des jeunes et des adultes	
- Opération C: Prise en charge de la situation sanitaire et sociale des demandeurs d'emploi	

THEME 6 - CULTURE - SPORTS - LOISIRS

FICHE ACTION N°6.1 Créer/rénover ou améliorer les équipements culturels, sportifs et de loisirs	25
- Opération A: Création/rénovation ou amélioration de lieux d'accueil d'activités culturelles et de loisirs	
- Opération B: Création/rénovation ou amélioration de lieux de diffusion de la culture	
- Opération C: Création/rénovation ou amélioration d'équipements sportifs	

FICHE ACTION N°6.2 Assurer une meilleure coordination et communication de l'offre culturelle, sportive et de loisirs **27**

- Opération A: Mise en commun des moyens - mise en réseau des acteurs culturels, sportifs et de loisirs
- Opération B: Edition de guides thématiques sur l'offre par canton (voir action 10)
- Opération C: Création d'un "passeport d'activités " pour la population locale et pour les touristes

THEME 7 - AIDE SOCIALE, FAMILIALE ET ADMINISTRATIVE

FICHE ACTION N°7.1 Développer et adapter l'offre en matière de garde d'enfants et d'information des parents **29**

- Opération A: Création de Relais d'Assistants Maternelles
- Opération B: Création d'une halte-garderie itinérante
- Opération C: Création de lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles (*Point information familles, Maison verte...*)

FICHE ACTION N°7.2 Développer une offre attractive en matière d'activités pour les enfants et les jeunes **31**

- Opération A: Coordination et mise en commun des moyens des équipements/ structures destinés à la jeunesse
- Opération B: Mise en place d'une politique locale concertée en faveur des loisirs des enfants et des jeunes (*Contrat Educatif Local...*)
- Opération C: Création d'équipements - organisation d'activités spécifiques pour les pré-adolescents et les adolescents

THEME 8 - PERSONNES AGEES /DEPENDANCE

FICHE ACTION N°8.1 Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées **33**

- Opération A: Soutien des investissements en faveur du maintien à domicile (portage de repas, aides médicalisées, amélioration/adaptation de l'habitat des personnes âgées, téléalarme...)
- Opération B: Création d'une gamme de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées
- Opération C: Sensibilisation à la démarche des "familles d'accueil"

FICHE ACTION N°8.2 Anticiper les besoins en personnel **35**

- Opération A: Amélioration de la densité médicale et paramédicale (voir action N°9)
- Opération B: Identification des besoins de recrutement - mise en place de formations
- Opération C: Développement de l'information/communication autour des métiers du secteur médico-social

FICHE ACTION N°8.3 Développer les liens intergénérationnels **37**

- Opération A: Aide à la création de projets intergénérationnels

FICHE ACTION N°8.4 Mieux prendre en compte la situation des personnes âgées et des personnes handicapées dans l'aménagement de l'espace urbain 39

- Opération A: Aménagement des équipements pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées

THEME 9 - SANTE

FICHE ACTION N°9 Développer une démarche incitative pour favoriser l'installation de professions médicales et paramédicales 41

- Opération A: Expérience de cabinets de groupes
- Opération B: Déplacements médicaux vers les hôpitaux et les services de garde

THEME 10 - INFORMATION - COMMUNICATION

FICHE ACTION N°10 Diffuser l'information sur l'offre en matière de services à la population du Pays 43

- Opération A: Constitution et exploitation d'une base de données
- Opération B: Organisation d'un séminaire d'échanges au sein du Pays
- Opération C: Création d'un site internet
- Opération D: Edition de guides intercommunaux sur les services

THEME 1 - TRANSPORTS- DEPLACEMENTS

**FICHE ACTION
N°1.1**

**INTITULE : Assurer une meilleure communication du service départemental
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

L'analyse des lignes de transport par cars RVL, les entretiens avec les opérateurs et les tables rondes avec les usagers des services ont permis de recenser **certain points faibles**:

- la **faible lisibilité de l'offre** (absence d'un plan du réseau, complexité des fiches horaires, absence d'indication sur les fiches horaires de nombreux points d'arrêt, multiplicité /complexité des formules tarifaires...)
- **L'inadaptation des horaires** de passage et de **fréquence** des cars
- **Le coût élevé des transports** avec peu de tarifications adaptées aux publics-cibles des transports collectifs (personnes à faibles revenus, jeunes...).

Ces constats sont confirmés à l'échelle départementale par **l'étude menée par le Cabinet ADETEC relative au Schéma Départemental des Transports du Loiret** ("une extrême complexité de l'offre posant d'importants problèmes de lisibilité", "une couverture du territoire globalement lacunaire, principalement à l'intérieur des bassins secondaires", "une logique trop scolaire", "un accès à l'information insuffisant"...).

OBJECTIFS

- Assurer une **meilleure qualité de service**, en matière de transport en commun, notamment à destination des différentes catégories de population (jeunes, personnes âgées...)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - *Extraction, à partir des documents départementaux, des informations relatives au Pays / Pays*

B - *Matérialisation des points d'arrêt de car / **Département et Pays***

C - *Brochure informative sur toutes les aides existantes (notamment personnes âgées) / **Département et Pays***

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

A la suite des études en cours, le **Conseil Général** envisagerait, pour améliorer la lisibilité de l'offre, de proposer les actions suivantes:

- *un guide horaire départemental*
- *des fiches uniformisées*
- *une tarification simplifiée*
- *la numérotation plus lisible des lignes*
- *la révision en cours des arrêts de bus*

Les opérations engagées par le Pays sur ce thème seront modulées selon les réalisations du Conseil Général (voir résultats étude ADETEC).

Le Pays peut, à son niveau, envisager, selon les documents proposés par le Conseil Général, **d'extraire des données sur l'offre de transport pour son périmètre** et de fournir ainsi des informations personnalisées sur les liaisons à différentes échelles: commune, Communauté de communes ou Pays.

Des **suggestions** peuvent être aussi faites auprès du **Conseil Général** pour améliorer l'offre départementale avec, notamment, **la matérialisation des points d'arrêt de cars au sein du Pays et l'édition d'une brochure informative sur toutes les aides existantes** (notamment personnes âgées).

CRITERES D'EVALUATION

<u>INDICATEURS</u>	<u>RESULTATS ATTENDUS</u>
Fréquentation des transports en commun	A définir

FICHE ACTION N°1.1	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Extraction, à partir des documents départementaux, des informations relatives au Pays	OPERATION B : Matérialisation des points d'arrêts de cars	OPERATION C : Brochure informative sur toutes les aides existantes (notamment personnes âgées)
MODALITES : - Diffusion des documents départementaux - Identification des informations disponibles sur l'offre de transport du Pays - Extraction et mise en forme des données sur différents supports (bulletins municipaux, internet...) à l'échelle d'une commune, d'un groupement de communes ou du Pays	MODALITES : - Définition en fonction de la DSP Département/transporteur	MODALITES :
MAITRISE D'OUVRAGE : Pays	MAITRISE D'OUVRAGE : Pays - Conseil Général	MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Général et Pays
MAITRISE D'ŒUVRE : Pays - communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Commune - entreprise spécialisée	MAITRISE D'ŒUVRE : Agence de communication - Imprimeur
COUT : A définir	COUT : Prise en charge par Conseil Général	COUT : Prise en charge par Conseil Général - 20 000 euros HT
FINANCEMENT : Communes, regroupement de communes, Pays	FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général	FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 1 - TRANSPORTS-DEPLACEMENTS

FICHE ACTION
N°1.2

INTITULE : Améliorer les dessertes vers Orléans
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

RESEAU ROUTIER

Le **réseau actuel** n'est **pas adapté au système d'échanges qu'induit l'autoroute**:

- Voies express 2x2 voies peu nombreuses sur le territoire
- Arrivée de l'A77 à vocation nationale et européenne, avec connexion avec A6 et la future A19
- RD 952, une des routes les plus chargées du Loiret - *Sur tracé Briare/Châteauneuf sur Loire, route pénible, longue et dangereuse ponctuée de traversées de bourg, d'où un temps moyen d'1h15 vers Orléans*

RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

- **Liaisons difficiles** vers Orléans avec durée de trajet/fréquence inadaptées et des correspondances non prévues

OBJECTIFS

- Réduire le temps de trajet entre le Giennois et l'ouest du Département
- Contribuer à développer les échanges de population (salariés, demandeurs d'emploi en stage de formation...) entre le Giennois et Orléans

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

- **Soutien de l'aménagement routier entre Briare et Châteauneuf sur Loire**

Axe mis en 2x2 voies pour amélioration des liaisons est-ouest

- **Offre de liaisons par autobus semi-direct vers Orléans à certaines heures de la journée**

Augmenter le nombre de liaisons semi-direct aller-retour à partir d'une ligne desservant les communes de Châtillon sur Loire, Briare, Gien, Ouzouer, Sully sur Loire... (à définir par étude précise - voir fiche 1.3)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

*A - Soutien de l'aménagement routier entre Briare et Châteauneuf sur Loire/ **Sud Loiret***

*B - Offre de liaisons par autobus semi-direct vers Orléans à certaines heures de la journée/ **Sud Loiret***

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS

**RESULTATS
ATTENDUS**

OPERATION A : Soutien de l'aménagement routier entre Briare et Châteauneuf sur Loire	OPERATION B : Offre de liaisons par autobus semi-direct vers Orléans à certaines heures de la journée
MODALITES :	MODALITES :
MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Général	MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Général
MAITRISE D'ŒUVRE :	MAITRISE D'ŒUVRE : RVL/ULYS
COUT : entre 140 et 230 millions d'euros	COUT : à définir
FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général	FINANCEMENT : Conseil Général
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 1 - TRANSPORTS- DEPLACEMENTS

**FICHE ACTION
N°1.3**

**INTITULE : Améliorer les dessertes interurbaines et les dessertes des communes rurales vers les pôles urbains
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

- Pour la plupart des habitants, les **déplacements ont lieu, au sein du Pays** (liaisons domicile-travail, desserte scolaire, déplacement pour la pratique d'activités sportives et culturelles...) notamment entre et vers les principaux pôles du Pays situés le long de l'axe ligérien. Or, l'offre en transport en commun est limitée entre ces différents points d'attraction.

- Des "**lignes de proximité**" ont été mises en place par les communautés de communes permettant de relier les communes rurales aux pôles urbains. Le niveau de fréquentation serait susceptible d'évoluer à partir d'une adaptation de l'offre aux besoins des usagers et d'une information complète sur les dessertes existantes.

OBJECTIFS

- Améliorer les liaisons au sein du Pays particulièrement pour les salariés, les personnes âgées, les jeunes et les demandeurs d'emploi

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - *Mise en place d'un transport collectif pour la desserte des principaux pôles urbains du Pays / Pays*
B - *Consolidation des transports locaux initiés par les Communautés des communes / Canton*

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

- La réalisation d'une **étude de faisabilité** est engagée au sein du Pays (en liaison avec les résultats de l'étude ADETEC) pour mieux connaître les liaisons actuelles, les pratiques des habitants... Dans le cadre de cette étude, des enquêtes pourraient être engagées pour mieux connaître les caractéristiques et les besoins des usagers actuels et potentiels avec la prise en compte des besoins spécifiques de la population:

- *Le développement de liaisons aux horaires de travail pour les salariés*
- *La desserte des pôles urbains, les jours de marché, notamment pour les personnes âgées*
- *Le déplacement des jeunes de leur domicile vers les lieux d'activités sportives ou culturelles*
- *La mise en place de tarifs réduits pour certains publics...*

▪ **Mise en place d'un transport collectif pour la desserte des principaux pôles urbains du Pays (voir document en annexe)**

Ligne de bus "MétroLoire" desservant les communes de Bonny sur Loire Beaulieu sur Loire, Châtillon sur Loire, Briare, Gien, Poilly lez Gien, Coullons

▪ **Consolidation des transports locaux initiés par les Communautés des communes**

A la suite des résultats de l'étude (voir pertinence de création de transports à la demande TAD), poursuite des actions engagées par les Communautés de communes avec la création de liaisons adaptées aux besoins des usagers conjuguée à une large diffusion de l'information de ces dessertes auprès des habitants

CRITERES D'EVALUATION

<u>INDICATEURS</u>	<u>RESULTATS ATTENDUS</u>

**FICHE ACTION
N°1.3**

2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION

OPERATION A : Mise en place d'un transport collectif pour la desserte des principaux pôles urbains du Pays	OPERATION B : Consolidation des transports locaux initiés par les Communautés des communes
MODALITES : - Réalisation d'une étude de faisabilité/opportunité - Adaptation de l'offre - Diffusion de l'information	
MAITRISE D'OUVRAGE : Pays, Conseil Général, Conseil Régional, Syndicat mixte des transports	MAITRISE D'OUVRAGE : Regroupement de communes
MAITRISE D'ŒUVRE :	MAITRISE D'ŒUVRE : syndicat de transport
COUT : Etude de faisabilité/opportunité: 30 à 40 000 euros HT	COUT : à définir selon ligne concernée
FINANCEMENT : Regroupement de communes, Conseil Régional, Conseil Général, Pays	FINANCEMENT : Regroupement de communes, Conseil Régional
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 1 - TRANSPORTS- DEPLACEMENTS

**FICHE ACTION
N°1.4**

**INTITULE : Consolidar les expériences engagées en matière de transport à la demande
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

- **Un taxi-TER prend en charge à domicile les voyageurs souhaitant effectuer le trajet entre Bonny et la gare de Briare.** Cette liaison est incluse dans le prix du billet de train. En réponse aux difficultés de déplacement des habitants des communes pas ou peu desservies par des liaisons régulières, cette expérience pourrait être étendue à d'autres communes du Pays.
- **Un transport collectif gratuit financée par le FSE a été mis au service des personnes pour accéder à l'emploi, à la formation et aux actions des partenaires de l'association G-Fai** (participation aux sessions de formation, visite d'entreprises, examens de santé à Orléans...). *Sans ce minibus, les personnes les plus en difficulté n'auraient pas pu bénéficier de ces prestations du fait de l'isolement géographique, de l'absence de permis ou de véhicule, des difficultés financières (coût du carburant, pas d'assurance, un seul véhicule au foyer).* Ce moyen de transport est un réel atout pour l'insertion des personnes en difficultés mais aujourd'hui l'utilisation est insuffisante pour répondre aux besoins.

OBJECTIFS

- Assurer la desserte des communes rurales hameaux isolées et/ou peu desservies par les transports en commun
- Favoriser le transport des personnes les plus démunies, des personnes isolées

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Développement de l'expérience de Taxi-TER**

Elargissement envisageable de l'initiative aux communes limitrophes des gares de Gien et de Briare (à définir selon résultats de l'étude décrite pour fiche-action 1.3)

▪ **Consolidation de l'expérience d'aide à la mobilité de l'association G-Fai**

Acquisition du minibus pour conforter et développer le transport des personnes non motorisées vers les lieux de formation, d'examens médicaux...

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

*A - Développement de l'expérience de Taxi-TER/ Pays
B - Consolidation de l'expérience d'aide à la mobilité de l'association G-Fai / Pays et départements limitrophes*

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
-	

OPERATION A : Développement de l'expérience de Taxi-TER	OPERATION B : Consolidation de l'expérience d'aide à la mobilité de l'association G-Fai
MODALITES : - Convention entre la Région et la SNCF pour desserte des communes	MODALITES : Acquisition du minibus
MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Régional, SNCF, communes	MAITRISE D'OUVRAGE : Association G-Fai
MAITRISE D'ŒUVRE : Taxis	MAITRISE D'ŒUVRE : Association G-Fai
COUT : à définir selon communes concernées	COUT : environ 40 000 euros
FINANCEMENT : Conseil Régional,	FINANCEMENT : Conseil Régional
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 1 - TRANSPORTS- DEPLACEMENTS

**FICHE ACTION
N°1.5**

**INTITULE : Développer des modes doux de déplacement
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

- En réponse aux **besoins de déplacement de la population locale non motorisée** comme les jeunes, les demandeurs d'emploi..., certaines pistes cyclables pourraient être aménagées. Cette expérience serait susceptible d'intéresser aussi les touristes lors de leurs déplacements au sein du Pays.
- Les **problèmes de mobilité demeurent un véritable handicap pour les demandeurs d'emploi et les salariés en période de réinsertion professionnelle** (ex: 54% des personnes inscrites à Cap entreprises rencontrent des difficultés pour se déplacer vers les lieu de travail...).

Une expérience a été engagée pour le prêt/location de mobylettes ou de vélos, il y a quelques années. Mais, elle n'a pu être maintenue en raison de vols, de dégradations mais aussi du fait du manque de réactivité de l'exploitant vis-à-vis des perspectives d'emploi proposés aux chômeurs.

Actuellement, une structure "Poignée de gaz" implantée à Orléans, Montargis et nouvellement installée à Gien (permanence à la Maison des associations) propose, pour 6 mois, des prêts de scooter pour des demandeurs d'emploi, des salariés. Cette action pourrait être soutenue voire étendue pour d'autres types de clientèles avec des prêts de vélos à destination des touristes

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins de déplacement de catégories de population non motorisées (jeunes, demandeurs d'emploi...)
- Proposer aux touristes des modes de déplacement adaptées pour la découverte du territoire

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Création de pistes cyclables**

Aménagement de pistes sur axes peu fréquentés pour des déplacements:

- domicile - établissement scolaire - lieux de pratiques culturelles/sportives pour les jeunes
- des résidents vers les lieux de loisirs
- vers les lieux d'accueil et d'information pour les demandeurs d'emploi
- vers les principaux attraits du Pays pour les touristes...

▪ **Prêt de mobylettes, de vélos pour demandeurs d'emploi**

Implantation à Gien ou Briare d'un parc de vélos/mobylettes géré par un exploitant, une association ou la mairie de la commune proposant la maintenance, la réparation et la gestion du prêt pour les demandeurs d'emploi. Une extension de l'opération pourrait être envisagée pour les déplacements des touristes. - voir *Poignée de gaz (Loiret)*

Voir expériences Locamob (Ardèche - Drôme), Landes-Main (Landes)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - *Création de pistes cyclables/ Canton*

B - *Prêt de vélos, de mobylettes pour demandeurs d'emploi / Canton - Pays*

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS

**RESULTATS
ATTENDUS**

FICHE ACTION N°1.5	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Création de pistes cyclables	OPERATION B : Prêt de mobylettes, de vélos pour les demandeurs d'emploi
MODALITES : - Détermination des zones potentielles - Travaux - Signalisation	MODALITES :
MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes	MAITRISE D'OUVRAGE : Association, exploitant, Conseil Général, Services de l'Etat (DDTEFP), communes, regroupement de communes
MAITRISE D'ŒUVRE : Commune ou regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Association, Exploitant, communes, regroupement de communes
COUT : à définir selon itinéraire concerné	COUT : à définir
FINANCEMENT : Conseil Régional, commune, regroupement de communes	FINANCEMENT : Etat, Conseil Général, Conseil Régional, exploitant
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEMES 2 ET 3 - COMMERCE DE BASE ET SERVICES MARCHANDS

FICHE ACTION
N°2/3

INTITULE : Contribuer au maintien et à la consolidation des commerces
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

- Dans les communes rurales, les **petits commerces**, demeurent indispensables particulièrement pour les personnes âgées. Toutefois, confrontés à la concurrence des grandes surfaces et au fort niveau d'équipement des pôles urbains situés le long de l'axe ligérien, certains d'entre eux ont tendance à disparaître ou ont des difficultés pour maintenir leur activité. L'objectif est de contribuer à renforcer ces commerces en les dotant de **prestations diversifiées et complémentaires**.
- **L'ORAC**, déjà initiée, sur le Pays, doit être maintenue pour répondre aux **problématiques mises en avant durant le diagnostic**, à savoir l'amélioration des conditions de production des entreprises artisanales/commerciales, la transmission/reprise d'entreprises, la mise en place d'actions collectives d'animations commerciales...

OBJECTIFS

- Doter les communes faiblement équipées, en matière de commerces et de services marchands, de structures adaptées (PMS).
- Attirer une nouvelle clientèle pour les commerces de proximité
- Favoriser l'accès aux nouveaux moyens de communication pour la population locale
- Desservir les communes les plus rurales

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Poursuite de l'ORAC**

- Modernisation et mise aux normes des outils de production
- Développement d'actions collectives
- Soutien de l'activité des marchands ambulants: offrir aux habitants des plus petites communes un service minimum pour les besoins alimentaires quotidiens (boulangerie, boucherie, charcuterie...) à travers l'achat/renouvellement de camions de tournées

▪ **Création de Points Multi Services**

Le PMS, entreprise artisanale/commerciale à dominante alimentaire (épicerie, bar, restaurant, boulangerie...), met à disposition une gamme de services complémentaires à ceux existants sur la commune (point argent, dépôt photos, pressing...). Il est équipé d'un espace multimédia avec fax, ordinateur, accès à internet...

Les Points Multi Services peuvent engager des **partenariats** avec le **secteur privé** (Crédit Agricole, La Poste, Caisse d'Epargne, les Trois Suisses ...), le **secteur public** (EDF/GDF, France Télécom, SFR, SNCF...), le **secteur social** (MSA, CAF, CPAM, CRAM, URSSAF...) - *A terme, une mise en réseau des PMS peut être envisagée- Voir expériences en Auvergne*

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

- A - *Poursuite de l'ORAC/ Pays*
- B - *Création de PMS / Pays*

CRITERES D'EVALUATION

<u>INDICATEURS</u>	<u>RESULTATS ATTENDUS</u>
Nombre de création de PMS	A définir

FICHE ACTION N°2	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-----------------------------	--

OPERATION A : Poursuite de l'ORAC	OPERATION B : Création de PMS
MODALITES : Investissements individuels - travaux de création/extension de local, - agencement, - devanture, - mise aux normes d'hygiène, de sécurité, d'environnement, - acquisition de matériel, - achat/équipement de véhicules de tournée... Mise en place d'actions collectives d'animations commerciales	MODALITES : - Achat du matériel informatique/bureautique (ordinateur, fax, scanner...) mobilier, supports de communication, signalétique - Animation du réseau
MAITRISE D'OUVRAGE : Entreprises artisanales, commerciales ou de services, groupement d'artisans, de commerçants, Pays	MAITRISE D'OUVRAGE : Région (contrat de Pays) - Commune, Pays, CCI, commerces de proximité
MAITRISE D'ŒUVRE : Entreprises, groupement d'artisans, de commerçants	MAITRISE D'ŒUVRE : - Communes, groupement de communes - Exploitant
COÛT : à définir	COÛT : - Coût d'équipement d'un PMS (photocopieur télécopieur, équipement informatique, mobilier, panneaux signalétiques): 10 à 20 000 euros HT - Animation du réseau: environ 3 000 euros
FINANCEMENT : Etat, Conseil Régional, Conseil Général	FINANCEMENT : Pays, Conseil Général (voir aide en faveur des commerces de première nécessité en milieu rural), Région, Etat, Europe, exploitants
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:

THEME 4 - EDUCATION FORMATION

FICHE ACTION
N°4.1

INTITULE : Développer les actions en faveur du temps périscolaire
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

- Dans la perspective d'accueil de **nouvelles populations** au sein des communes du Pays et de prise en compte de **l'évolution des effectifs** au sein des établissements scolaires, une attention particulière doit être portée à la création/rénovation de garderies périscolaires.
- Enfin, un **déficit en matière de soutien scolaire** est relevé (ou des sureffectifs quand le soutien existe) par les usagers.

OBJECTIFS

- Accompagner les élèves dans leurs parcours scolaire

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Création/rénovation de garderies périscolaires**

Implantation de nouveaux ou rénovation d'équipements selon perspective d'évolution démographique au sein des communes du Pays

▪ **Aide aux devoirs**

L'aide aux devoirs est souvent gérée par des bénévoles (mères de famille, étudiants retraités...). Elle a lieu durant la période périscolaire et est proposée dans des lieux collectifs communaux, avec mise à disposition de locaux par les mairies. Des moyens de transport adaptés doivent être prévus dans certaines communes pour mener à bien ce projet.

NB:

- Voir projet de l'association G-Fai pour création d'un service d'aide aux devoirs
- Une bourse peut être attribuée aux jeunes qui acceptent de donner aux collectivités une contrepartie qui peut prendre diverses formes: aide au soutien scolaire, participation à l'opération "nettoyage de printemps"...

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

- A - Création de garderies périscolaires / **commune**
- B - Développement de l'aide aux devoirs / **commune - canton**
- C - Mise en place d'une politique locale concertée en faveur des loisirs des enfants et des jeunes / **Pays - canton**

CRITERES D'EVALUATION

<u>INDICATEURS</u>	<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u>

FICHE ACTION N°4.1	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Création de garderies périscolaires	OPERATION B : Développement de l'aide aux devoirs
MODALITES : - Identification des communes potentiellement concernées - Travaux de construction - Travaux d'aménagement intérieur	MODALITES : - Identification de bénévoles - Mise à disposition de locaux municipaux - Mise à disposition d'un moyen de transport selon commune concerné
MAITRISE D'OUVRAGE : Communes, regroupement de communes	MAITRISE D'OUVRAGE : Communes, regroupement de communes
MAITRISE D'ŒUVRE : Entreprise spécialisée	MAITRISE D'ŒUVRE : Bénévoles
COUT : environ 150 000 euros	COUT : Mise à disposition de locaux municipaux
FINANCEMENT : Conseil Régional, Communes, regroupement de communes	FINANCEMENT : Communes, regroupement de communes
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 4 - EDUCATION FORMATION

FICHE ACTION
N°4.2

INTITULE : Contribuer à la mise en place de programmes de formation
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

- En terme de **formation continue**, l'offre est peu étoffée à l'échelle du Pays, situation liée, notamment, au fait que peu d'organismes de formation se déplacent sur Gien. Dans la perspective de la création de la Maison de l'emploi, des actions pourraient être engagées pour offrir, aux demandeurs d'emploi et aux salariés, **des sessions de formation adaptées** grâce à la mise en place de dispositifs spécifiques.
- Cap Entreprises, dans le cadre de son démarchage auprès des entreprises du bassin d'emploi, a pu noter des **besoins spécifiques de formation** avec:
 - de fortes demandes pour le financement du permis C (très recherché par les employeurs)
 - des attentes pour les secteurs du transport/logistique du bâtiment, d'aide à la personne...
 Ces besoins sont susceptibles d'évoluer et demandent à être étudiés sur la durée.

OBJECTIFS

- Offrir des conditions favorables aux demandeurs d'emploi et aux salariés pour le suivi de formation
- Mettre à disposition des entreprises des lieux aménagés pour la formation
- Mettre en place des formations adaptées aux besoins du tissu local

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

- **Contribution à la délocalisation des actions de formation continue**
 - Mise à disposition de lieux aménagés pour la formation avec des coûts réduits au sein de la Maison de l'emploi (voir action 5.1), du Lycée
 - Autoformation - formation à distance par le biais d'outils informatiques (centre multimédia...)
- **Mise en place/financement de sessions de formation en réponse aux besoins des employeurs**

Des exemples de formation peuvent être proposés (à valider sur la durée) avec:

 - le financement du permis C
 - l'organisation de sessions pour la manutention (licence de cariste), les métiers d'aide à la personne (notamment l'aide à domicile des personnes âgées avec la formation d'auxiliaires de vie sociale - voir action 8.2)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

- A - *Contribution à la délocalisation des actions de formation continue / Pays*
- B - *Mise en place/financement de sessions de formation en réponse aux besoins des employeurs / Bassin d'emploi*

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS

FICHE ACTION N°3.2	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Contribution à la délocalisation des actions de formation continue	OPERATION B : Mise en place/financement de sessions de formation en réponse aux besoins des employeurs
MODALITES: - Aménagement de locaux spécifiques pour la formation - Acquisition d'outils d'auto-formation	MODALITES:
MAITRISE D'OUVRAGE : Pays, Regroupement de communes	MAITRISE D'OUVRAGE : Regroupement de communes
MAITRISE D'ŒUVRE : Pays, regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Organismes de formation
COUT : à définir	COUT : à définir
FINANCEMENT : Regroupement de communes	FINANCEMENT : Conseil Régional, DDTEFP
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 5 - EMPLOI - INSERTION

**FICHE ACTION
N°5.1**

**INTITULE : Favoriser le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

Le Pays bénéficie d'un taux de chômage proche de la situation régionale et nationale mais certaines catégories spécifiques de population, (particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans) sont plus particulièrement concernées.

OBJECTIFS

- Proposer, **en un même lieu**, un **ensemble de services** pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, la formation et l'accès à l'emploi
- Développer une approche globale des publics
- Accueillir et accompagner les publics chercheurs d'emploi, les créateurs d'activité, les entreprises
- Améliorer la productivité grâce à un personnel non permanent opérationnel et fidélisé
- Accroître la motivation et la polyvalence des salariés non permanents
- Garantir aux salariés un emploi stable, un statut attractif, les avantages propres au groupement (Comité d'entreprise, œuvres sociales...).
- Favoriser l'intégration dans l'emploi par la mise en situation de travail

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Création d'une Maison de l'emploi**

Insertion de l'équipement dans une véritable stratégie territoriale en faveur de l'emploi avec:

- la *mise en réseau et la mutualisation des ressources* complémentaires des différents intervenants dans le domaine de l'insertion, de la formation et de l'emploi
- *l'accompagnement et le suivi individualisé des publics* lors des différentes phases de recherche d'emploi : information, orientation professionnelle, bilan...
- la mise en place d'un *outil partenarial d'animation territoriale*: observation, analyse, réflexion, montage, laboratoire d'expériences

▪ **Développement des actions d'insertion par l'activité économique**

▪ **Soutien des groupement d'employeurs**

Organisation du partage du temps de travail de différents corps de métiers (horticulture, agriculture...)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

- A - *Création d'une Maison de l'emploi / Pays*
- B - *Développement des actions d'insertion par l'activité économique / Pays*
- C - *Soutien des groupement d'employeurs / Pays - Canton*

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS

FICHE ACTION N°5.1	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
---------------------------	--

OPERATION A : Création d'une Maison de l'emploi	OPERATION B : Développement des chantiers d'insertion	OPERATION C : Soutien des groupements d'employeurs
MODALITES : - Intégration de la Maison de l'emploi au sein des réseaux d'acteurs du développement économique et de l'emploi (réseau CIME initiatives pour l'emploi), réseau AVE (Alliance Ville Emploi)	MODALITES : A définir selon projet concerné : chantier d'insertion	MODALITES : - Constitution d'une association - Elaboration des statuts du groupement et de la liste des adhérents - Information de l'inspection du travail de sa constitution ; - Recrutement d'un permanent (si nécessaire) avec des compétences en matière de direction d'entreprise, d'animation et de développement d'un réseau d'adhérents, de gestion des compétences, de management d'un personnel dispersé, de relations sociales - Information des institutions représentatives du personnel existant dans les entreprises concernées de la constitution et de la nature de la structure mise en place
MAITRISE D'OUVRAGE : Sous-Préfecture, DDTEFP regroupement de communes, ANPE, AFPA, Unedic-Assedic	MAITRISE D'OUVRAGE : A définir	MAITRISE D'OUVRAGE : Association, société coopérative
MAITRISE D'ŒUVRE : organismes consulaires, services publics de l'emploi, partenaires de l'insertion, de la création d'entreprise, de l'aide à la réorganisation et la formation, de l'observation du marché de l'emploi local et des besoins en formation, entreprises... + partenaires liés à l'accès aux droits (droits des femmes...), de l'insertion sociale, de l'alphabétisation	MAITRISE D'ŒUVRE : A définir	MAITRISE D'ŒUVRE : entreprises , organisations
COUT : environ 500 000 euros	COUT : A définir	COUT : - salaire du permanent (si nécessaire)
FINANCEMENT : Etat, Conseil Régional, Conseil Général, regroupement de communes, entreprises, partenaires	FINANCEMENT : A définir	FINANCEMENT : Entreprises
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 5 - EMPLOI - INSERTION

FICHE ACTION
N°5.2

INTITULE : Assurer une prise en charge globale des besoins des demandeurs d'emploi
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

Certains demandeurs d'emploi du Giennois se trouvent souvent confrontés à des **difficultés d'insertion professionnelle** liées au **cumul de plusieurs handicaps** avec :

- des problèmes de **mobilité** liés à la faiblesse du niveau de transport en commun, au coût inhérent à l'acquisition d'un véhicule...
- une **faiblesse du niveau de qualification**
- une méconnaissance de certains droits inhérents à leur statut
- un manque de repères et d'information sur certains savoirs de base
- une tendance à la **dégradation physique et mentale** de certains demandeurs d'emploi voire une situation de dépendance...

OBJECTIFS

- Proposer aux demandeurs d'emploi, à travers un parcours individualisé, une meilleure prise en compte de leurs besoins
- Assurer un meilleur suivi de leur situation

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Aide à la mobilité (voir fiche 4.1)**

Mise en place d'un transport collectif gratuit à disposition des demandeurs d'emploi pour accéder à l'emploi, la formation, aux soins (convocation ANPE, forum de l'emploi, visites d'entreprises, examens de santé à Orléans...)

▪ **Pré-formation des jeunes et des adultes**

- Poursuite de la dispense des **actions de formation aux savoirs de base** proposées par l'association G-Fai dont l'objectif est de favoriser l'autonomie des participants dans ses démarches, son budget, l'orientation dans le temps et l'espace, la santé au quotidien

▪ **Prise en charge de la situation sanitaire et sociale des demandeurs d'emploi**

- Poursuite de la formation aux savoirs de base (voir ci-dessus)
 - Voir actions de l'association Espace (Montargis)
 - Voir création d'un pôle d'accueil, d'information et d'accompagnement lié aux affaires sociales, au logement, à la santé (assistantes sociales, centre de cure ambulatoire en alcoologie, Centre d'Information aux Droits des Femmes, Centre d'amélioration du logement...)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - *Pré-formation des jeunes et des adultes / Pays et territoires limitrophes*

B - *Prise en charge de la situation sanitaire et sociale des demandeurs d'emploi / Pays et territoires limitrophes*

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
	A définir

FICHE ACTION N°5.2	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Pré-formation des jeunes et des adultes	OPERATION B : Prise en charge de la situation sanitaire et sociale des demandeurs d'emploi
MODALITES :	MODALITES :
MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Régional	MAITRISE D'OUVRAGE : Association G-Fai, regroupement de communes
MAITRISE D'ŒUVRE : Association G-Fai	MAITRISE D'ŒUVRE : Association G-Fai
COUT : à préciser	COUT : à définir
FINANCEMENT : Conseil Régional, FSE	FINANCEMENT :
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 6 - CULTURE - SPORTS - LOISIRS

FICHE ACTION
N°6.1

INTITULE : Créer/rénover ou améliorer les équipements culturels, sportifs et de loisirs
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

Dans le domaine culturel, sportif et de loisirs, le Pays bénéficie d'un tissu **associatif riche et dense**.

Globalement, le **niveau d'équipement est satisfaisant** mais les établissements existants doivent **s'adapter aux évolutions des pratiques** et aux **évolutions démographiques** (arrivée de nouvelles populations, notamment de familles avec enfants, jeunes retraités...).

Cette offre contribue à rendre attractif le territoire et renforce la qualité de vie des habitants.

OBJECTIFS

- Compléter le niveau d'équipement culturel et de loisirs et améliorer le niveau de service existant
- Favoriser la vie associative et la qualité de vie rurale
- Développer les lieux de rencontres, d'animations et d'échanges
- Encourager la pratique sportive et culturelle

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

*A - Création/rénovation ou amélioration de lieux d'accueil d'activités culturelles et de loisirs / **Canton - Pays***

*B - Création/rénovation ou amélioration de lieux de diffusion de la culture / **Canton - Pays***

*C - Création/rénovation ou amélioration d'équipements sportifs / **Canton - Pays***

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Création/rénovation ou amélioration de lieux d'accueil d'activités culturelles et de loisirs**

- locaux d'accueil d'associations ou d'animations diverses
- écoles de musique
- espaces publics numériques

▪ **Création/rénovation ou amélioration de lieux de diffusion de la culture**

- bibliothèque
- salle de spectacle
- aménagement du cinéma de Gien

▪ **Création/rénovation ou amélioration d'équipements sportifs et de loisirs**

- aire de loisirs
- salle pour pratique sportive

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
Nombre d'équipements créés	A définir

FICHE ACTION N°6.1	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Création/rénovation ou amélioration de lieux d'accueil d'activités culturelles et de loisirs	OPERATION B : Création/rénovation ou amélioration de lieux de diffusion de la culture	OPERATION C : Création/rénovation ou amélioration d'équipements sportifs
MODALITES :	MODALITES :	MODALITES :
MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, Pays, associations, EPCI	MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, Pays, EPCI	MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, Pays, EPCI
MAITRISE D'ŒUVRE : Commune ou regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Commune ou regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Commune ou regroupement de communes
COUT : à définir selon les types d'équipements créés	COUT : à définir selon les types d'équipements créés	COUT : à définir selon les types d'équipements créés
FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général, Communes	FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général (aide aux écoles de musique), Communes	FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général, Communes
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:

THEME 6 - CULTURE - SPORTS - LOISIRS

**FICHE ACTION
N°6.2**

INTITULE : Assurer une meilleure coordination et communication de l'offre culturelle, sportive et de loisirs
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

- De **nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs** sont proposées par différents types d'acteurs (collectivités, associations...) mais elles sont souvent **méconnues** à l'échelle du Pays par les habitants.
- Les actions sont engagées à l'échelle des communautés de communes sans nécessaire concertation et coordination entre les différents prestataires à une échelle plus vaste, comme le Pays.

OBJECTIFS

- Faciliter la perception et la promotion de l'offre
- **Fédérer les offres** d'activité culturelle, sportive et de loisirs
- Valoriser les **savoir-faire** des acteurs locaux
- Mettre à disposition des parents et des jeunes une palette d'activités variées, de qualité, à un prix attractif et proche de leur lieu de résidence pendant les vacances scolaires
- **Animer le territoire** en mettant en relation les acteurs du territoire

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

- A - *Mise en commun des moyens - mise en réseau des acteurs culturels, sportifs et de loisirs / **canton - pays***
- B - *Edition de guides thématiques sur l'offre (voir action 10) / **canton***
- C - *Création d'un "passeport d'activités " pour la population locale et pour les touristes / **pays***

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Mise en commun des moyens - mise en réseau des acteurs culturels, sportifs et de loisirs**

Les nombreuses activités offertes à la population pour la pratique d'activités culturelles, sportives et de loisirs pourraient être mieux coordonnées par le développement de lieux de rencontres et d'échanges, la mise en réseau des acteurs concernés et la mise en commun des moyens existants. Il s'agit de susciter une dynamique de démarche de projet à l'échelle du Pays dans ce domaine, de conquérir de nouveaux publics.

▪ **Edition de guides thématiques sur l'offre sur le Pays**

(voir action 10 relative à l'information/ communication)
Le recensement des équipements et des prestations existants permet de disposer d'une vision globale de l'offre existante.

▪ **Création d'un "passeport d'activités" pour la population locale et pour les touristes**

Dans le prolongement des actions décrites ci-dessus, un recueil des activités proposées pourrait être proposé au sein d'un carnet édité et diffusé dans les établissements scolaires, les OTSI, les campings et les gîtes. Il concernerait les organismes proposant la pratique d'activités durant l'année scolaire mais aussi l'été (cf expérience sur le Pays Avalonnais)

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
	A définir

FICHE ACTION N°6.2	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
---------------------------	--

OPERATION A : Mise en commun des moyens - mise en réseau des acteurs culturels, sportifs et de loisirs	OPERATION B : Edition de guides thématiques sur l'offre (voir action 10)	OPERATION C : Création d'un "passeport d'activités" pour la population locale et pour les touristes
MODALITES :	MODALITES :	MODALITES :
MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes, Pays, structures et équipements culturels, sportifs et de loisirs	MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes, Pays, culturels, structures et équipements sportifs et de loisirs	MAITRISE D'OUVRAGE : Pays - Communauté de communes - associations
MAITRISE D'ŒUVRE : regroupement de communes Pays	MAITRISE D'ŒUVRE : Agence de communication Imprimeur	MAITRISE D'ŒUVRE : association
COUT : Personnel du Pays, des structures et équipements culturels, sportifs et de loisirs	COUT : voir action 10	COUT : 5 000 euros HT
FINANCEMENT : Pays	FINANCEMENT : Conseil Régional, Pays, regroupement de communes	FINANCEMENT : communes, regroupement de communes, parents, CAF, Etat
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 7 - AIDE SOCIALE, FAMILIALE ET ADMINISTRATIVE

FICHE ACTION
N°7.1

INTITULE : Développer et adapter l'offre en matière de garde d'enfants et d'information des parents
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES

CONSTATS

- Les **cantons de Briare et de Châtillon sur Loire** bénéficient d'un **Relais d'assistantes maternelles** qui permet d'informer les parents et les assistantes maternelles sur les conditions d'exercice de ce mode de garde. Il propose, par ailleurs, des activités pour les enfants dans les communes du canton (ateliers éveil, lecture, gym). A l'échelle du canton de Gien, aucune structure n'existe de la sorte malgré le nombre important d'assistantes maternelles et d'enfants résidant au sein de ce périmètre. Il est à noter le fait que de nombreux parents de ce canton se rendent au RAM de Briare pour disposer d'informations.

- De **nombreuses communes rurales** ne disposent d'**aucun équipement pour l'accueil de jeunes enfants, ni même d'assistantes maternelles**. Elles sont souvent éloignées des pôles urbains. Certaines mères de famille sans emploi non motorisées ou des mères travaillant à temps partiel pourraient bénéficier d'un mode de garde occasionnel à travers la création d'une halte-garderie itinérante qui desserviraient ces communes. Cela permettrait de désengorger les haltes-garderies existantes qui sont fortement sollicitées.

- Certains parents se trouvent démunis pour assurer auprès de leurs jeunes enfants et/ou adolescents leur fonction éducative et souhaiteraient bénéficier d'un lieu d'information, d'échanges et de soutien sur les droits et la vie de la famille.

OBJECTIFS

- Doter le Pays d'un niveau d'équipement suffisant en matière de garde d'enfants
- Conforter les familles dans leurs tâches éducatives et quotidiennes, en soutenant la parentalité, en prévenant les dysfonctionnements familiaux

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

- A - *Création de Relais d'Assistantes Maternelles /canton*
- B - *Création d'une halte-garderie itinérante / canton*
- C - *Création de lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles / Pays - canton*

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Création d'un Relais d'Assistantes Maternelles**

- Implantation, à Gien, d'un RAM assurant:
 - l'information des parents sur ce mode de garde
 - l'échange entre les assistantes maternelles
 - la détection et la sensibilisation de candidates potentielles à la pratique du métier d'assistantes maternelles
 - la gestion de l'offre et de la demande en matière d'accueil
 - la formation avec la PMI
 - l'organisation d'activités pour les enfants en liaison avec les assistantes maternelles dans les communes du canton

▪ **Création d'une halte-garderie itinérante**

- Réalisation d'une enquête préalable pour identifier le nombre d'enfants concernés, les pratiques et les besoins des parents
- Desserte par un bus aménagé des communes isolées et/ou peu équipées en mode de garde, pour 1/2 journée

▪ **Création de lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles:** le Point information familles

En liaison avec les **Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)** qui vise à **soutenir la parentalité**, création d'un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement et d'animation sur tous les **sujets ayant trait aux droits et à la vie de la famille** (vie quotidienne, modes d'accueil de la petite enfance, droit à la santé, médiation familiale, aide psychologique, surendettement...)

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
	A définir

FICHE ACTION N°7.1	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION	
-------------------------------	--	--

OPERATION A : Création d'un Relais d'Assistantes Maternelles	OPERATION B : Création d'une halte-garderie itinérante	OPERATION C : Création de lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles : le Point information familles
MODALITES :	MODALITES : - Réalisation d'une enquête auprès des professionnels du secteur, des parents - Acquisition et aménagement du bus - Elaboration et signature d'une convention avec la commune	MODALITES : Démarche préalable: - recensement/analyse des prestations proposées par les structures actuelles et en cours - recherche de partenariats avec les structures liées au thème de la famille
MAITRISE D'OUVRAGE : Regroupement de communes, CAF, EPCI	MAITRISE D'OUVRAGE : Fédération départementale des familles rurales, regroupement de communes	MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes, Pays
MAITRISE D'ŒUVRE : Entreprise spécialisée	MAITRISE D'ŒUVRE : regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Structures locales d'accueil de la petite enfance: CCAS, CPAM, CAF, PMI, RAM, CIDF, ADMR, ADIL...
COUT : Environ 40 000 euros HT	COUT : à définir selon communes concernées	COUT : - Création d'une structure ad'hoc: environ 250 000 euros HT selon services proposés
FINANCEMENT : Conseil Général, CAF, regroupement de communes, Conseil Régional	FINANCEMENT : CAF, Conseil Régional, Conseil Général, regroupement de communes	FINANCEMENT : Communes, Pays, Conseil Général, CAF, CPAM/CRAM, MSA, DDASS, Ministère de la Justice, Ministère des Sports...
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 7 - AIDE SOCIALE, FAMILIALE ET ADMINISTRATIVE

FICHE ACTION N°7.2	INTITULE : Développer une offre attractive en matière d'activités pour les enfants et les jeunes 1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES
-------------------------------	--

CONSTATS

- Les familles rencontrent des difficultés en dehors des périodes scolaires pour la garde des enfants avec des horaires inadaptés des garderies, des coûts qui sont jugés, dans certains cas, comme trop élevés pour les centres de loisirs. Plus largement, de nombreuses activités sont proposées durant les **périodes scolaires, périscolaires et extrascolaires** pour les jeunes sans qu'il existe une réelle **articulation** et un **équilibre** entre ces dernières à l'échelle des communes du Pays. En matière d'**animation pour les jeunes**, les élus rencontrent certaines difficultés. De telles prestations nécessitent de proposer des activités attractives et encadrées par des animateurs dynamiques et compétents, auquel cas elle périclité rapidement.

OBJECTIFS

- Proposer, à l'échelle de plusieurs communes, une **offre satisfaisante en matière d'activités extrascolaires**
- Permettre aux acteurs des activités extrascolaires de **se rencontrer** et de **mieux coordonner leur offre**
- Faciliter la **circulation des informations** relatives aux activités et aux projets présents sur le territoire
- Développer une **offre attractive**, en terme de contenu et de coût
- Garantir et développer la qualification des intervenants, bénévoles et professionnels

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - Coordination et mise en commun des moyens des équipements/ structures destinés à la jeunesse / Pays

B - Financement d'équipements adaptés et création de postes d'animateurs pour activités des adolescents et des pré-adolescents / Pays

C - Mise en place d'une politique locale concertée en faveur des loisirs des enfants et des jeunes / Canton

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

- **Coordination et mise en commun des moyens des équipements/ structures destinés à la jeunesse**

Des **expériences** engagées localement en matière d'activités extrascolaires qui connaissent un relatif succès, pourraient être présentées lors de **séances de sensibilisation, d'information et de formation** (approche technique, financière...) aux collectivités du Pays. Il s'agit, dans le prolongement des séances décrites ci-dessus, de **favoriser la mise en réseau des acteurs locaux** en matière d'activités extrascolaires (centres de loisirs...) afin d'améliorer la circulation de l'information, la coordination et le développement d'une offre attractive à l'échelle du territoire. Cette phase peut être la base à la mise en place d'un Contrat Educatif Local... (voir ci-dessous)

- **Financement d'équipements adaptés et création de postes d'animateurs pour activités des adolescents et des pré-adolescents**

Proposition d'une offre de services au sein d'un équipement spécifique ayant pour vocation l'accueil et l'information des jeunes et qui comprend un espace multimédia, un PIJ, une salle de spectacle, des salles insonorisées destinées aux groupes de musiciens... L'animation d'activités pour les jeunes nécessite le recrutement d'animateurs qualifiés dotés d'un BAFA. L'équipement propose un programme d'activités pendant toutes les périodes de vacances et durant l'année scolaire et accompagne les projets des jeunes.

- **Mise en place d'une politique locale concertée en faveur des loisirs des enfants et des jeunes**

- Mise en œuvre d'un CEL: Contrat Educatif Local pour aménagement des rythmes scolaires pour enfants de la maternelle au lycée
- Mise en œuvre d'un CTL: Contrat Temps Libre pour enfants de 6 à 16 ans
- Mise en œuvre d'un Contrat enfance pour enfants de moins de 6 ans

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS

FICHE ACTION N°7.2	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
---------------------------	--

OPERATION A : Coordination et mise en commun des moyens des équipements / structures destinés à la jeunesse	OPERATION B : Financement d'équipements adaptés et création de postes d'animateurs pour activités des adolescents et des pré-adolescents	OPERATION C : Mise en place d'une politique locale concertée en faveur des loisirs des enfants et des jeunes	
MODALITES :	MODALITES :	MODALITES : CEL - <i>Diagnostic partagé des besoins sociaux</i> - <i>Mise en cohérence des différents projets, actions, dispositifs existant sur le territoire (projets d'école, projets d'établissement, projets associatifs, accompagnement scolaire...)</i> - <i>Création d'un groupe de pilotage local et désignation d'un coordonnateur assurant l'interface entre les acteurs éducatifs, facilitant la régulation rendant compte des résultats</i> - <i>Proposition des modes de suivi, de régulation et d'évaluation qui alimenteront les travaux du comité national</i>	MODALITES : CTL - <i>Réalisation diagnostic: recensement des actions, des lieux, des financements existants, des moyens en personnel ; définition des besoins, en association avec les usagers</i> - <i>Mise en place d'un groupe local de pilotage</i> - <i>Coordination du contrat avec les différents intervenants</i> - <i>Mise en place d'un transport facilitant l'accès des communes isolées à des loisirs de regroupement</i>
MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes, équipements /structures destinés à la jeunesse	MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes,	MAITRISE D'OUVRAGE CEL : Préfecture, Inspection académique, commune, regroupement de communes , services et établissement de l'Etat, Associations	MAITRISE D'OUVRAGE CTL : Regroupement de communes, CAF, Conseil Général, MSA
MAITRISE D'ŒUVRE : Pays	MAITRISE D'ŒUVRE : associations	MAITRISE D'ŒUVRE CEL : Services et établissement de l'Etat, associations	MAITRISE D'ŒUVRE CTL: associations, structures locales
COUT : Personnel du Pays, des équipements/ structures destinés à la jeunesse - bénévoles - élus	COUT : à définir	COUT CEL: le coût est à définir selon communes concernées	COUT CTL : le coût est à définir selon communes concernées
FINANCEMENT : Pays	FINANCEMENT : Commune, regroupement de communes, Conseil Régional ("CAP'Asso"), Conseil Général (Contrat Départemental pour la ville)	FINANCEMENT : Communes - Ressources et financements des Ministères de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la recherche, des Sports, de la Culture et de la Ville, CAF, Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, associations d'éducation populaire, familles	FINANCEMENT : CAF, Conseil Général, regroupement de communes

THEME 8 - PERSONNES AGEES / DEPENDANCE

FICHE ACTION N°8.1	INTITULE : Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées 1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES
---------------------------	--

CONSTATS
<p>Le Pays dispose de nombreux équipements pour l'accueil des personnes âgées et propose de nombreuses prestations en faveur du maintien à domicile.</p> <p>Il est relativement bien couvert en matière de portage de repas et de soins, exceptées pour certaines communes qui ne disposent d'aucune offre ou proposent des solutions occasionnelles. En complément des services à domicile classiques (portage de repas, soins...), des prestations pourraient être développées dans des domaines annexes comme l'entretien du jardin, les réparations...</p> <p>En raison de l'évolution envisageable du nombre de personnes âgées au sein du Pays dans les prochaines années, les actions engagées pour le maintien à domicile devront être intensifiées.</p>
OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la création et le développement de services d'aides et de soins à domicile

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions en faveur du maintien à domicile (portage de repas, aide médicalisée, amélioration/adaptation de l'habitat des personnes âgées...) <p>- Les efforts en matière d'aide médicalisée, de portage de repas... sont à poursuivre. <i>Nature des investissements susceptibles d'être soutenus : études, constructions, réhabilitations, aménagements intérieurs et extérieurs, matériel et équipements, achat de véhicules...</i></p> <p>- L'amélioration/adaptation de l'habitat des personnes âgées doit être engagée.</p> <p>- L'amélioration de la communication sur les services existants est à prendre en compte</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation à la démarche des " familles d'accueil" <p>Le Pays peut être le relais de l'information du <u>Conseil Général du Loiret</u> qui œuvre déjà sur ce thème. <i>Il peut mener, en liaison les organismes spécialisés (Fédération des familles rurales, Fédération Nationale de l'accueil familial, Famidac...)..., une campagne d'information et de sensibilisation auprès des habitants du Pays sur le principe des "familles d'accueil". Cette démarche serait accompagnée, dans une deuxième phase, par la sensibilisation/formation des accueillants à la gérontologie.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une gamme de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées <p>Il s'agit de favoriser et de développer les services d'aide à domicile (petit bricolage, entretien de jardins, soins à domicile, livraison de courses, portage de médicaments...) en assurant une mise en réseau d'opérateurs et de prestataires de nature à offrir aux usagers toute une gamme de services adaptés à leurs besoins spécifiques</p>

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent
<p>A - <i>Actions en faveur du maintien à domicile (effort en matière d'aide médicalisée de portage de repas...)</i> / commune - groupement de communes</p> <p>B: <i>Création d'une gamme de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées</i> / Pays - canton</p> <p>C - <i>Sensibilisation à la démarche des " familles d'accueil"</i> / Pays</p>

CRITERES D'EVALUATION	
INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
	A définir

FICHE ACTION N°8.1	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Actions en faveur du maintien à domicile - effort en matière d'aide médicalisée, de portage de repas...	OPERATION B : Création d'une gamme de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées -- <i>A définir</i>	OPERATION C : Sensibilisation à la démarche des " familles d'accueil"
MODALITES : Financement des études, constructions, réhabilitations, aménagements intérieurs et extérieurs, matériel et équipements, achat de véhicules	MODALITES :	MODALITES : - Campagne d'information et de sensibilisation, auprès de la population, sur le principe des "familles d'accueil" (diffusion de dépliants, parution d'articles dans bulletins municipaux...) - Constitution de "groupes de paroles" réunissant des accueillants, des soignants, des psychologues, des travailleurs sociaux... et/ou possibilité pour les accueillants familiaux qui le souhaitent de bénéficier de formations (de préférence diplômante) déjà organisées à l'attention d'autres publics: auxiliaires de vie, aide-soignants, secouristes
MAITRISE D'OUVRAGE : Communes, regroupement de communes, associations	MAITRISE D'OUVRAGE :	MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Général, Pays
MAITRISE D'ŒUVRE : Associations d'aide à domicile, SSIAD, HAD, CLIC...	MAITRISE D'ŒUVRE :	MAITRISE D'ŒUVRE : Pays, communes, groupement de communes, Conseil Général
COUT : cf contrats de Pays	COUT :	COUT : mise à disposition du personnel des communes et du Pays
FINANCEMENT : Conseil Régional, Communes, regroupement de communes, associations	FINANCEMENT :	FINANCEMENT : Conseil Général, CAF
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 8 - PERSONNES AGEES / DEPENDANCE

**FICHE ACTION
N°8.2**

**INTITULE : Anticiper les besoins en personnel
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

En matière de personnel, les associations d'aide à domicile, font part de leurs **difficultés à recruter des infirmières, des aides-soignantes, des auxiliaires de vie sociale.**

Cette situation devrait se renforcer dans les dix prochaines années. Le nombre de postes à pourvoir devrait nettement augmenter quand les générations du baby-boom arriveront en fin de carrière, particulièrement parmi les aides à domicile. La Région Centre est particulièrement touchée par ce phénomène, notamment le Département du Loiret.

OBJECTIFS

- Adapter le niveau de main d'œuvre aux besoins actuels et futurs de la population âgée dépendante

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - Amélioration de la densité médicale et paramédicale / **Région - Départements**

B - Identification des besoins de recrutement dans le secteur social et médico-social - Mise en place de formations aux métiers d'auxiliaires de vie et d'aides-soignants / **Région - Départements**

C - Développement de l'information et de la communication autour des métiers du secteur médico-social / **Région - Départements - Bassin d'emploi**

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

▪ **Améliorer la densité médicale et paramédicale (cf en complément action 9)**

A l'échelle de la Région Centre, il est envisageable, comme pour les médecins (cf action N°9), de coordonner un champ de mesures incitatives pour l'installation et le maintien du personnel médical et paramédical .

▪ **Identification des besoins de recrutement dans le secteur social et médico-social (en liaison avec action 5) - Mise en place de formations aux métiers d'auxiliaires de vie, d'aides-soignants**

La Région Centre, en partenariat avec la DRASS et les conseils généraux peut définir à partir des projections de la population de plus de 75 ans, les besoins en main-d'œuvre dans les 10 prochaines années, identifier les employeurs, les demandeurs d'emploi et les lieux de formation existants puis, dans un deuxième temps, lancer un programme de formation. Ces actions doivent permettre de donner une *première qualification pour accéder immédiatement aux emplois disponibles tout en créant les conditions de poursuite de formations plus qualifiantes voire diplômantes par la suite (sections d'apprentissage, développement de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience).*

▪ **Développement de l'information et de la communication autour des métiers du secteur médico-social (en liaison avec action 5)**

Les métiers du secteur médico-social souffrent d'un **déficit d'image**. Une information large et structurée doit permettre de faire découvrir l'étendue du champ d'activité des métiers des services à domicile, d'orienter les demandeurs d'emplois vers les formations qualifiantes, d'informer sur les possibilités de développement de carrières, sur l'existence de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience). Le dispositif d'information et de communication mis en place par la Région Centre, les Conseils Généraux peut être relayé à l'échelle du bassin d'emploi ou à une échelle inter-pays dans le cadre de forums des métiers et de l'emploi, de journées thématiques, de campagnes d'affichage...

CRITERES D'EVALUATION

<u>INDICATEURS</u>	<u>RESULTATS ATTENDUS</u>
-Evolution des effectifs	A définir

FICHE ACTION N°8.2	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
---------------------------	--

OPERATION A : - Amélioration de la densité médicale et paramédicale	OPERATION B : - Identification des besoins de recrutement dans le secteur social et médico-social - Mise en place de formations aux métiers, d'auxiliaires de vie, d'aides-soignants...	OPERATION C : - Développement de l'information et de la communication autour des métiers du secteur médico-social
MODALITES : - Aides à l'installation (incitations fiscales avec par exemple l'exonération partielle de la taxe professionnelle) - Aides au maintien et au regroupement de professionnels du secteur, notamment en milieu rural avec la création de maisons médicales	MODALITES : - Réalisation d'un état des lieux de la structure des emplois avec une prospective à 10 ans, - Identification des employeurs, - Identification des demandeurs d'emploi (fichiers ANPE...) - Identification des lieux de formation - Lancement d'un programme de formation	MODALITES : (échelle: bassin d'emploi / inter-pays) - Création d'un forum des métiers et de l'emploi - Organisation de journées thématiques sur ces métiers
MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Régional, DRASS, Conseil Général	MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Régional, DRASS, ANPE, Conseil Généraux	MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Régional, DRASS, Conseil Général, Pays du Giennois et pays limitrophes
MAITRISE D'ŒUVRE : Conseil Régional	MAITRISE D'ŒUVRE : Conseil Régional	MAITRISE D'ŒUVRE : Conseil Régional
COUT : A définir	COUT : à définir	COUT : A définir
FINANCEMENT : Conseil Régional, DRASS, Conseils Généraux	FINANCEMENT : Conseil Régional, DRASS, Conseils généraux	FINANCEMENT : Conseil Régional, DRASS, Conseils Généraux
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 8 - PERSONNES AGEES / DEPENDANCE

**FICHE ACTION
N°8.3**

**INTITULE : Développer les liens intergénérationnels
1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES**

CONSTATS

La possibilité de se côtoyer entre générations a augmenté, durant le XXème siècle, de manière réjouissante pour les grands-parents. Les **jeunes et les seniors** souhaitent implicitement **nouer des liens plus étroits autour de la mise en œuvre de projets communs.**

OBJECTIFS

- Mobiliser et mettre en présence, dans une quête de réciprocité, les **apports respectifs des générations.**

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE

Deux approches sont envisageables pour développer des liens intergénérationnels:

- **Des journées de sensibilisation/formation** (démarche optionnelle) peuvent être envisagées pour apporter aux élus, aux clubs de retraités, au milieu scolaire... un appui méthodologique à la création de projets intergénérationnels à partir du programme suivant :
 - définition du projet : diagnostic, publics-cibles, objectifs, montage du projet (budget, ressources, partenariat, financement)
 - mise en œuvre de l'action : activités, supports et outils d'animation, organisation, suivi
 - dynamique autour de l'action : publics cibles, bénévoles, professionnels, réseaux et environnement social
 - communication : objectifs, cibles, stratégie, outils
- Le soutien à la **mise en place de projets intergénérationnels** peut se concevoir, à l'échelle communale ou cantonale, à travers:
 - *Le recensement des projets et des expériences intergénérationnels - (voir projets de l'association G-Fai pour la création d'ateliers d'écriture, de contes, de reportages)*
 - *la mise en réseau des acteurs de terrain* à travers la constitution d'une plateforme d'échanges et d'information sur les expériences permettant de comprendre comment s'organise un projet sur le terrain, comment les acteurs s'engagent, comment se définit le projet...
 - *La promotion des initiatives, des approches intergénérationnelles* à travers la diffusion de documentation et d'événements spécifiques (édition d'une brochure, reportage journalistique, exposition, conférence...)

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent

A - Aide à la création de projets intergénérationnels
/Commune ou Canton

CRITERES D'EVALUATION

INDICATEURS

RESULTATS ATTENDUS

FICHE ACTION N°8.3	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
-------------------------------	--

OPERATION A : Aide à la création de projets inter-générationnels

MODALITES :

- En option : 2 à 3 journées de formation sur le montage de projet intergénérationnel (organisation, animation...)
- Soutien à la mise en œuvre de projets intergénérationnels: recensement des projets, mise en réseau des acteurs et diffusion des expériences

MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Général, Communes, groupement de communes

MAITRISE D'ŒUVRE :

- Journées de formation : cabinet spécialisé
- Soutien à la mise en œuvre de projets intergénérationnels : CCAS, associations, structures d'hébergement...

COÛT :

- En option : environ 2 000 euros HT pour journées de formation
- Personnel des communes (CCAS...), des bénévoles des associations locales conduisant des projets à caractère intergénérationnel... pour soutien à la mise en œuvre de projets intergénérationnels

FINANCEMENT : Commune, groupement de communes, Conseil Général, Conseil Régional

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 8 - PERSONNES AGEES / DEPENDANCE

FICHE ACTION N°8.4	INTITULE : Mieux prendre en compte la situation des personnes âgées et des personnes handicapées dans l'aménagement de l'espace urbain 1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES
---------------------------	--

<u>CONSTATS</u>
<p>Le Pays devra faire face à une forte augmentation de personnes âgées dans les vingt prochaines années. Elles souhaiteront se déplacer dans les meilleures conditions, et poursuivre la pratique de leurs activités quotidiennes malgré certains handicaps physiques.</p>
<u>OBJECTIFS</u>
<p>- Favoriser l'autonomie et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, y compris les personnes âgées, dans les moyens de déplacements et dans tous l'espace public</p>

<u>CONTENU / PRINCIPES / MODALITE</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des équipements pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées <p>Les besoins de mobilité sont prises en compte dans les espaces publics, avec notamment la réalisation de certains aménagements au sein des équipements culturels et sportifs (exemple du cinéma de Gien). Ils contribuent à élargir la palette d'activités, offertes aux personnes âgées et aux personnes handicapées, qui demeure limitée (cf entretien avec les prestataires - tables rondes avec les usagers).</p>

<u>OPERATIONS IDENTIFIEES</u> et périmètre pertinent <i>A - Aménagement des équipements pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées / Commune</i>

CRITERES D'EVALUATION	
INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS

OPERATION A : Aménagement des équipements pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées

MODALITES :

- Aménagement du cinéma de Gien

MAITRISE D'OUVRAGE : Commune, regroupement de communes

MAITRISE D'ŒUVRE : Entreprise spécialisée

COUT : à définir

FINANCEMENT : Conseil Régional, regroupement de communes

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 9 - SANTE

FICHE ACTION N°9	INTITULE : Développer une démarche incitative favorisant l'installation de professions médicales et paramédicales 1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES
-------------------------	---

<p style="text-align: center;">CONSTATS</p> <p>Le manque de médecins généralistes et spécialistes, d'infirmières... induit des déplacements et des délais d'attente pour des rendez-vous. La pénurie de médecins se renforce lors de période de garde (week-end et soirées). Cette situation se pose avec d'autant plus d'acuité que de nombreux médecins ont plus de 55 ans. La question du remplacement des médecins dans les prochaines années est posée. Des difficultés sont prévisibles pour transmettre un cabinet lors d'un départ à la retraite.</p> <p><i>Pour 2008, l'étude des URCAM prévoit une baisse de la densité des médecins généralistes avec des zones sous surveillance pour Briare, Bonny sur Loire, Châtillon sur Loire et Poilly lez Gien</i></p> <p style="text-align: center;">OBJECTIFS</p> <p>- Favoriser l'installation de nouveaux praticiens et l'accès aux soins</p>

<p>OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent</p> <p>A - <i>Expérience des cabinet de groupes / Pays</i> B - <i>Déplacements médicaux vers les hôpitaux ou les services de garde / Canton</i></p>

<p style="text-align: center;">CONTENU / PRINCIPES / MODALITE</p> <p>▪ Expérience des cabinets de groupes (cf en complément action 7.2) <i>Le regroupement au sein d'un même cabinet de médecins est une formule qui peut favoriser l'installation de jeunes praticiens. Elle leur permet de bénéficier de la notoriété des médecins déjà en place et du système de rotation pour les périodes de garde. Deux types de projets peuvent être créés des maisons médicales et des maisons médicales de garde.</i></p> <p>A l'échelle de la <u>Région Centre</u>, il est envisageable de coordonner un champ de mesures incitatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des aides à l'installation (incitations fiscales avec par exemple l'exonération partielle de la taxe professionnelle) - des aides au maintien et au regroupement de professionnels du secteur, notamment en milieu rural avec la création de cabinet de groupes <p>Données à valider selon actualités sur ce sujet : <i>Il est aussi possible de s'appuyer sur les aides de l'Etat et des collectivités territoriales pour se positionner sur certaines d'entre elles en tant que territoire d'expérimentation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Aides de l'Etat pour faciliter l'installation ou le regroupement de professionnels de santé (Aide à l'installation subordonnée à l'aide de l'Assurance Maladie)</i> - <i>Indemnités de logement et de déplacement accordées par les collectivités territoriales aux étudiants du 3^{ème} cycle lorsqu'ils effectuent des stages dans les zones déficitaires</i> - <i>Bourses d'études attribuées par les collectivités territoriales à tout étudiant en médecine, à partir de la première année du troisième cycle, s'il s'engage à exercer comme médecin généraliste au moins cinq ans dans l'une des zones déficitaires...</i> <p>▪ Déplacements médicaux vers les hôpitaux ou les services de garde Pour pallier au problème d'accessibilité aux soins lié à la réduction du nombre de médecins pratiquant les visites à domicile..., les déplacements vers les hôpitaux ou les services de garde sont pris en charge par des taxis subventionnés (cf expérience engagée par le canton de Sully sur Loire)</p>

CRITERES D'EVALUATION	
INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS
- Evolution du nombre de praticiens	A définir

FICHE ACTION N°9 | 2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION

OPERATION A: Expérience des cabinets de groupes	OPERATION B: Déplacements médicaux vers les hôpitaux ou les services de garde
MODALITES : - Evaluation de l'opportunité à partir de la consultation de la base de données URCAM sur les évolutions prévisible de la densité médicale - Prise de contact avec le partenaire professionnel potentiel (professions médicales ou paramédicales déjà implantées sur la commune) - Contact de l'Ordre des médecins - Projet d'acquisition de locaux dans le cadre du Contrat de Pays - Aide à l'installation (incitations fiscales)	MODALITES : - Prise de contact avec les taxis - Echange d'expériences et de savoir-faire avec des communes ayant déjà réalisé cette opération (voir canton de Sully sur Loire) - Financement de l'opération par le Conseil Régional
MAITRISE D'OUVRAGE : Communes, Pays, CCI, agences immobilières	MAITRISE D'OUVRAGE : Conseil Régional, communes, groupement de communes
MAITRISE D'ŒUVRE : Commune - regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE: Communes, taxis
COUT : A définir	COUT : A définir
FINANCEMENT : Conseil Régional, Conseil Général, Pays, groupement de communes, communes, professionnels	FINANCEMENT : Conseil Régional, usagers
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

THEME 10 - INFORMATION - COMMUNICATION

FICHE ACTION N°10	INTITULE : Diffusion de l'information sur l'offre en matière de services à la population du Pays 1 / 2 CARACTERISTIQUES GENERALES
------------------------------	--

CONSTATS
<p>En matière de services à la population, des besoins sont souvent exprimés par les habitants alors même que l'offre existe mais demeure inconnue ou méconnue des usagers. L'amélioration de la qualité de l'information et de la communication sur l'offre existante est essentielle pour donner une meilleure lisibilité aux services existants et pour faire connaître davantage le Pays à ses habitants.</p> <p>Pour l'ensemble des thèmes, l'étude sur les services à la population a permis de révéler la richesse et la diversité des expériences qui existent dans ce domaine à l'échelle du Pays. Elles demandent à être connues et présentées plus largement lors de rencontres entre les élus...</p>
OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> - Fournir aux habitants des informations sur l'offre en matière de services à la population à l'échelle du Pays. - Accroître le recours aux services du Pays

CONTENU / PRINCIPES / MODALITE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La constitution et l'exploitation d'une base de données des services à la population <i>Pour une bonne mise en œuvre de cette démarche, le projet doit prévoir une ou plusieurs séances de formation à destination des secrétaires de mairie. Un stagiaire ou une entreprise spécialisée pourrait gérer et exploiter la base de données pour une diffusion plus large des informations recensées.</i> ▪ Séminaire d'échanges au sein du Pays <i>Organisation, selon des thèmes prédéfinis, d'un séminaire d'échanges pour les élus... sur les expériences en matière de services à la population des acteurs du Pays</i> ▪ Création d'un site internet <i>Différentes vocations peuvent être envisagées avec la présentation du Pays, la prise en compte des volets tourisme, service de proximité, développement économique..., la présentation des dispositifs d'aide existant...</i> ▪ Edition de guides intercommunaux sur les services <i>Pour certains thèmes (à définir), des guides sont édités à l'échelle des cantons ou du Pays L'offre en services à la population pourra être présentée par thème et par secteur géographique (communes, Communauté de communes, Pays). Les services pourront être déclinés en Rubriques sous lesquelles seront indiqués les noms des structures concernées, mais aussi l'objet des structures (brève description qualitative) ainsi que les renseignements pratiques (coordonnées et horaires d'ouverture).</i>

OPERATIONS IDENTIFIEES et périmètre pertinent
<p><i>A - Constitution et exploitation d'une base de données sur les services / Pays</i></p> <p><i>B - Séminaire d'échanges au sein du Pays / Pays</i></p> <p><i>C - Création d'un site internet / Pays</i></p> <p><i>D - Edition de guides intercommunaux sur les services / Canton - Pays</i></p>

CRITERES D'EVALUATION	
INDICATEURS	RESULTATS ATTENDUS

FICHE ACTION N°10	2 / 2 ELEMENTS TECHNIQUES PAR OPERATION
--------------------------	--

OPERATION A: Constitution et exploitation d'une base de données sur les services	OPERATION B: Organisation d'un séminaire d'échanges au sein du Pays	OPERATION C : Création d'un site internet du Pays	OPERATION D: Edition de guides intercommunaux sur les services
MODALITES : - Collecte et traitement des données - <i>Les mairies, les membres du Pays peuvent intégrer les services existants à l'échelle de leur commune.</i> - <i>Le Pays, par l'intermédiaire de son site internet, donnerait accès, avec un code spécifique, à l'ensemble des données du Pays pour les secrétaires de mairie qui souhaiteraient insérer des informations dans leurs bulletins municipaux .</i> - Extraction et mise en forme des informations sur des thèmes spécifiques par les secrétaires de mairie, selon les besoins - Définition d'un programme d'actions - Organisation logistique des sessions pour les secrétaires de mairie	MODALITES : - Sélection, par le bureau du Pays, des thèmes parmi ceux proposés par les communes - Organisation, par le Pays, d'une journée ou d'une demi-journée de discussion, d'échanges, de réflexion	MODALITES : Etude de conception d'un portail et création du site avec notamment: - <i>Création d'une rubrique "infos pratiques":</i> le site recense l'ensemble des acteurs et leurs coordonnées sur les thèmes de l'enseignement, de la vie associative, du sport et de la culture, des gardes d'enfants, de l'emploi ou du logement avec le cas échéant les aides financières qui peuvent y être associées. - <i>Création d'une plateforme destinée aux associations</i> comprenant des informations de base, des réponses techniques ou juridiques, une interface internet ouverte au grand public proposant l'offre locale	MODALITES : - Détermination des thèmes concernés - Définition de la trame - Extraction des prestataires de la base de données - Recensement complété par les mairies - Mise en forme des données
MAITRISE D'OUVRAGE : Pays	MAITRISE D'OUVRAGE : Pays	MAITRISE D'OUVRAGE : Pays, regroupement de communes	MAITRISE D'OUVRAGE : regroupement de communes, Pays
MAITRISE D'ŒUVRE : - Cabinet spécialisé pour formation - Stagiaire ou entreprise spécialisée pour gestion de la base de données	MAITRISE D'ŒUVRE : Pays, commune, regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Pays, regroupement de communes	MAITRISE D'ŒUVRE : Agence de communication Imprimeur
COÛT : - Cabinet: 1 500 euros HT - Stagiaire: 3000 euros - Entreprise spécialisée pour gestion de la base de données: 9 à 10 000 euros	COÛT : Personnel du Pays	COÛT : création du site: environ 30 000 euros HT Maintenance et mise à jour: dépend de l'importance du site	COÛT : Environ 22 000 euros HT sur la base de 50 feuilles pour 18000 exemplaires
FINANCEMENT : Conseil Régional, Pays	FINANCEMENT : Pays	FINANCEMENT : Conseil Régional, Pays	FINANCEMENT : Conseil Régional, Pays
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT:	ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

